

Lundi 2 septembre 2013

**Présents :** Pascal BOUCHET, Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Catherine GAUTHIER, Laurence GERARD, Karine LALLIER, Didier MAZENS et Abel ROSPIDE.

**Excusé :** Bernard SANTIAGO.

**Invité :** Adrien DEBONNIÈRE

### 1. Organisation du Forum des sports qui se tiendra le samedi 7 septembre 2013

9h30 - 12h : Catherine et Adrien

12h -13h45: Cathy et Catherine

13h45 - 15h30 : Sylvie et Pascal

15h30 - 17h00 : Didier

**Complément :** environ une quarantaine de contacts toutes catégories (notamment jeunes), ce qui est plus important que d'habitude.

### 2. Réunion d'entraîneurs samedi 7 septembre à 14h00

Cette réunion aura pour but de fournir aux entraîneurs les éléments d'information et d'organisation pour la saison 2013/2014 et répondre à leurs questions. Didier, Catherine et Cathy la mèneront.

### 3. École d'ostéopathie

Le partenariat est reconduit, Charlotte C. s'en occupera comme la saison dernière. Les tableaux d'inscription seront à faire (*Adrien*. Il est envisagé d'organiser 2 séances hebdomadaires, Didier doit voir avec elle).

*Après accord de Charlotte C. et de l'ESO (indemnisation prévoir cette saison) et échanges par mail avec les entraîneurs, il est décidé de retenir les dates suivantes (début le 07/10/2013) :*

- Les lundis de 20h00 à 22h00
- Les mardis de 20h00 à 22h00

### 4. Cotisations

Question : est-ce que les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants doivent payer leur licence ?

Le bureau décide d'étudier et de voter sur les points suivants :

✓ **Si ARBITRE :**

a/ le club paye tout

b/ l'arbitre paye la part fédérale,

c/ l'arbitre paye la cotisation totale.

**Vote : 5 pour le a/ et 3 pour le b/**

Rappel : tous les 3 ans le club prend en charge la tenue des arbitres [prochain achat pour la saison 2015/2016] ; pour les JA des tee-shirts ont été achetés et Rémy H. gère le stock.

✓ **Si JOUEUR et ENTRAÎNEUR :** le joueur paye la cotisation JOUEUR : **voté à l'unanimité**

✓ **Si LOISIR et ENTRAÎNEUR :** le joueur paye la cotisation LOISIR : **voté à l'unanimité**

✓ **Si ENTRAÎNEUR :** une licence DIRIGEANT avec certificat méd. permet d'arbitrer lors d'un tirage au sort

a/ le club paye tout

b/ l'entraîneur paye la part fédérale,

c/ l'entraîneur paye la cotisation totale.

**Vote : 8 pour le a/**

- ✓ **Si DIRIGEANT du bureau (ou parent accompagnateur pour secrétariat ou banc)**
  - a/ le club paye tout
  - b/ le dirigeant paye la part fédérale,
  - c/ le dirigeant paye la cotisation totale.

**Vote : 8 pour le a/**
  
- ✓ **Si licence blanche JA**
  - a/ le club paye tout
  - b/ le JA paye la part fédérale,**
  - c/ le JA paye la cotisation totale.

**Vote : 3 pour a/ 4 pour b/ et 1 abstention**
  
- ✓ **Si licence blanche ARBITRE ou DIRIGEANT**
  - a/ le club paye tout**
  - b/ l'arbitre ou le dirigeant paye la part fédérale,
  - c/ l'arbitre ou le dirigeant paye la cotisation totale.

**Vote : 4 pour a/ 3 pour b/ et 1 abstention**

**Rappel :** dans le cas d'une mutation (dans les délais ou hors délais) il est demandé au joueur ou à la joueuse de donner un chèque de caution ; ce dernier lui sera remis uniquement s'il (elle) est resté(e) une année complète au club.

#### **5. Organisation des matches du W-E**

Un tableau va être réalisé par Adrien qui contactera chaque semaine les entraîneurs des seniors Garçons et filles afin de faire une rotation (2 tables / an / personne) avec les membres du bureau : prévoir 2 seniors pour la table sauf en N3 et -18F (1 seul, le secrétariat devant être assuré par l'équipe adverse).

#### **6. Point sur l'équipement**

Le nouveau modèle de maillot a été validé il y a 5 jours et une commande a été effectuée pour les seniors filles ; le délai de livraison annoncé est de 2 à 3 semaines.

Afin d'éviter les doublons des n°, il est décidé chez les garçons :

Seniors garçons : n°1 à 40

-18G : n°41 à 60

-16G : n°61 à 80

Pour les jeunes (-12/-14) on repart de 1

#### **7. Organisation des déplacements nationaux**

Karine s'occupe de cette mission pour la saison 2013/2014 ; Pascal et Didier souhaiteraient qu'une ou 2 personnes décident avec elles des options à prendre et que le bureau n'est plus qu'à entériner le choix ensuite. Sylvie et Laurence se proposent.

Karine ne pourra pas aller à Altkirch. Elle en informe David pour prévoir une SF (secrétariat).

Étude du déplacement N3 à Altkirch (549 km) les 28/29 septembre

Train + hôtel + repas = 1875 euros pour 15 personnes

Train le samedi à 13h12/19h04 avec correspondance à Belfort et train dimanche à 7h01/12h16.

### 8. Point sur les entraîneurs

	POLE FEMININ	POLE MASCULIN
SENIORS	David BORDES	Benjamin NOEL
-18	David MORELLI	Abel ROSPIDE
-16	Magali MONZA	Arnaud MAZENS
-14	Adrien DEBONNIERE	Sylvain PELLY /Mohamed CHOULIA
-12	À voir selon besoins	Luc HERISSON
Ecole Handball	Abel ROSPIDE / Adrien DEBONNIERE	
Ecole Arbitrage	Rémy HERISSON	
Loisirs	Arnaud MAZENS	

### Les interventions dans les collèges se feront comme suit :

6<sup>ème</sup> PRUNAIS (lundi am) : Luc HERISSON et Adrien DEBONNIERE (hors formation)  
5<sup>ème</sup> PRUNAIS (vendredi am) : Abel ROSPIDE et Adrien DEBONNIERE  
AS des PRUNAIS (mercredi am) : Abel ROSPIDE et Adrien DEBONNIERE  
6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> CURIE (jeudi am) : Abel ROSPIDE et Adrien DEBONNIERE  
AS de CURIE (mercredi am) : à définir selon besoins

### 9. Points divers

2 coffres ont été réalisés par Didier cet été ; il serait bien qu'il n'y ait plus de sacs de ballons ou maillots au club-house. Adrien est chargé d'inventorier le matériel et équipements.  
Didier fait un courrier à la mairie à propos des portes et des extincteurs du club-house.

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013 à 20h30**

L. GERARD  
*Secrétaire*

D. MAZENS  
*Président*